



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

fête de la
Science

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 2 au 12 octobre 2026

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

NOTICE

REMBOURSEMENTS DE FRAIS



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
SUD  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ass. Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
38 rue Joliot Curie - 13013 Marseille
06.21.64.79.84
fetedelasciencepaca@recherche.gouv.fr


AUX SCIENCES
CITOYENS!

Les dates clés des remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou une partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Les dates clés des remboursements de frais

MAI
25

Date limite de soumission des projets
(aucun projet accepté au-delà de cette date)

JUIN
23

Comité de pilotage régional pour la labélisation des projets soumis

NOV.
10

Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et revue de presse

Le dossier sera refusé si :

- Il est reçu après la date butoir du 25 mai
- Il est incomplet
- Le projet n'obtient pas la labellisation « Fête de la science »

Les documents à transmettre avant le 25 mai à votre coordination départementale uniquement :

Structure sollicitant le remboursement de frais

Nom du projet :

Contact :

Organisme :

Précisez sur quel(s) aspect(s) du projet porte votre demande de remboursement de frais (pour quelles dépenses utiliserez-vous ce soutien financier ?) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel (à présenter équilibré !) :

DÉPENSES		RECETTES	
NATURE DES DÉPENSES	MONTANT	NATURE DES RECETTES	MONTANT
Frais de fonctionnement (à détailler)		Fonds propres	
Prestations de service / Performances		Aides extérieures	
Communication Flyer, Mailing, Affiches)		VILLE	
Charges de personnel (à détailler)		Montant du remboursement demandé	
Transports			
TOTAL		TOTAL	

Dates :

Signature du responsable de la structure :

**LES DOCUMENTS À TRANSMETTRE AVANT LE 17 NOVEMBRE 2025
POUR FINALISER LE PROCESSUS À VOTRE COORDINATION
DÉPARTEMENTALE UNIQUEMENT :**

- Le bilan quantitatif et qualitatif de l'opération labellisée,
 - Le bilan financier de l'opération labellisée,
 - Une facture signée adressée à l'association Les Petits Débrouillards Provence-Alpes- Côte d'Azur, dont le montant correspond à l'aide attribuée et où figure bien l'adresse de réception du paiement et le RIB de la structure pour le virement. Cette facture doit être remise à votre coordination départementale, qui assure le suivi des remboursements sur votre territoire et qui la transmettra à l'Association les Petits Débrouillards.
- > Ne pas transmettre à l'association les Petits Débrouillards directement. Des copies des justificatifs de frais liés au projet d'un montant au minimum égal au remboursement sollicité.
- Les factures d'animations ou de prestations supplémentaires,
 - Les factures d'achat de matériel,
 - Les factures de production d'outils de communication,
 - Les justificatifs de frais de déplacements des porteurs de projets ou d'intervenants figurant au programme,
 - Les frais de location de salles, d'expositions, d'outils pédagogiques,
 - Les cachets pour les intermittents du spectacle.
 - Photos et vidéos afin de valoriser votre action dans nos bilans et canaux de communication

Attention, pour les établissements de recherche ne pouvant éditer des factures, la signature d'une convention est possible. Merci de bien vouloir anticiper cette procédure.

Contacts

Coordination régionale

Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tel. 06 21 64 79 84 ; fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Hautes-Alpes

GSA05

Ophélie PICHON -Jade MICHAÏT

Tél. 04 92 53 92 70

direction@gsa05.fr

jade@gsa05.fr



Alpes de Haute-Provence

Centre Astro de Saint-Michel

Romuald COUTENCEAU

Paloma HUPPERT

Tél. 04 92 76 69 69

r.coutenceau@centre-astro.fr

p.huppert@centre-astro.fr



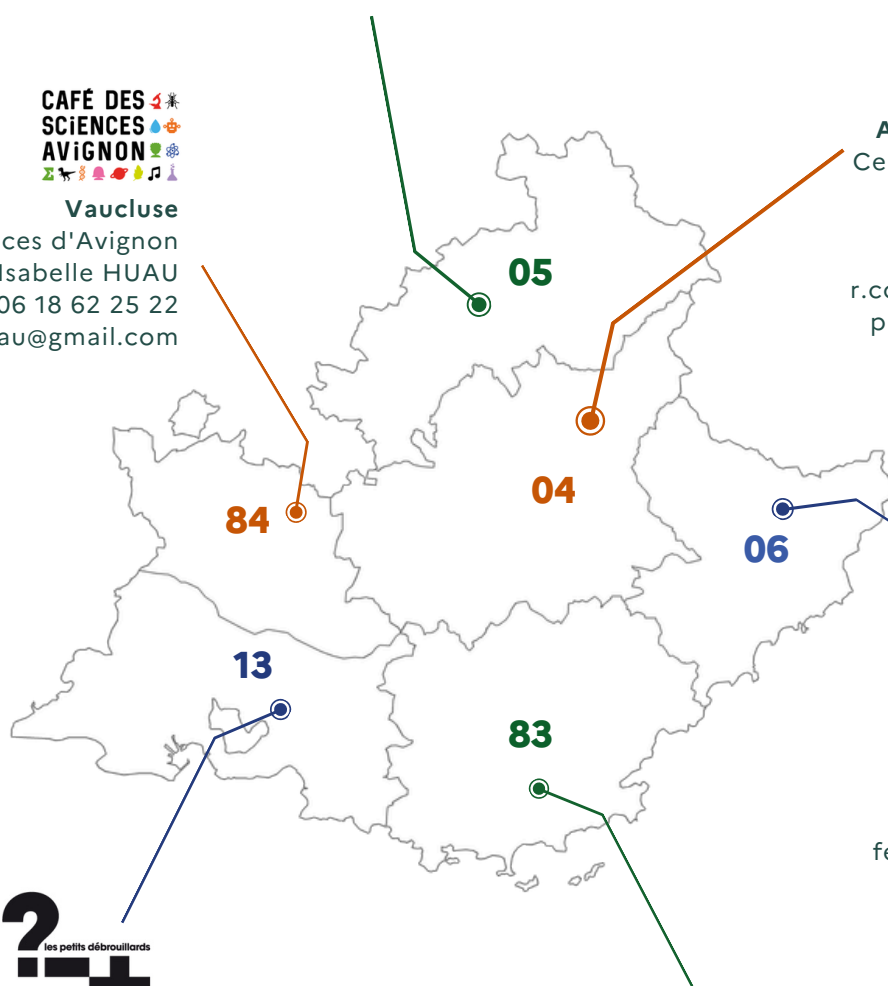
Vaucluse

Café des Sciences d'Avignon

Isabelle HUAU

Tél. 06 18 62 25 22

isahua@gmail.com



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes

Université Côte d'Azur

Mathilde LORDONNE

Tél. 04 89 15 09 48

fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Bouches-du-Rhône

Les Petits Débrouillards

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Yann SANCHEZ

Tel. 06 21 64 79 84

fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Var

Université de Toulon

Sophie BOTTCHER

science-societe@univ-tln.fr